

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - TOURISME
Du Mardi 31 Janvier 2017 à 18 h 00**

Membres	Commune	Présents	Absents Excusés
ATHANASE Olivier	EBATY		X
BELIN Noël	VAL MONT 1^{er} VP	X	
BELISSANT REYDET Nadine	BEAUNE		X
BIANCHI Isabelle	BEAUNE	X	
BILLARD Jérôme	La ROCHEPOT	X	
BRAVARD Marie France	BEAUNE	X	
CESNE Philippe	NANTOUX		X
COLLAVINO Serge	LEVERNOIS	X	
DAHLEN Stéphane	BEAUNE	X	
DIERICKX Ariane	BEAUNE Secrétaire		X
FLACHE Jérôme	NOLAY 2^e VP	X	
FOURNIER Gabriel	BLIGNY lès BEAUNE	X	
JACOB Sylvain	SAVIGNY lès BEAUNE	X	
LONGIN Virginie	BEAUNE		X
PICARD Michel	CHAGNY	X	
PAPPAS Catherine	CHAUDENAY		X
THOMAS Denis	MEURSAULT	X	
TUDELA Henri	SANTENAY	x	

Personnes associées :

-

- Monsieur Michel QUINET
- Monsieur François CUREZ

Aucun rapport n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président aborde immédiatement les questions diverses :

- **PRESENTATION DE M.PETEUIL, CHARGE DE MISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

M. PETEUIL évoque son parcours professionnel ; il précise à cette occasion qu'il a travaillé huit ans à l'ADERC (Agence de Développement du Grand CHALON) et qu'actuellement, il exerce à temps partiel (jusqu'en fin Juin 2017) une activité privée de Conseil en Développement d'entreprises.

Jusqu'à cette date du 30 Juin, il est embauché par le Pays Beaunois sur un contrat à durée déterminée représentant deux jours de présence sur le territoire du Pays

Le partage de sa charge et de son temps de travail entre la Communauté d'Agglomération et le reste du Pays Beaunois, reste à expliciter.

Ses missions sont réparties sur deux volets :

- Un volet « stratégie de développement économique » du territoire, en lien avec la stratégie générale de la Région au titre de sa compétence « Chef de file » en matière de développement économique.
- Un volet « accompagnement des porteurs de projet ».

La discussion est engagée sur les attentes vis-à-vis de ces porteurs de projets et sur le niveau des équipements et services nécessaires à la Collectivité.

- **POINT SUR LA PRISE DE COMPETENCE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,**

Monsieur QUINET fait un rappel sur les enjeux de cette nouvelle prise de compétence. Il rappelle qu'elle doit être abordée dans l'objectif de permettre au territoire d'être le plus attractif possible pour les porteurs de projets et acteurs économiques.

Une discussion est ouverte sur le volet tourisme de la loi NOTRE et sur les opérations et équipements concernés par le transfert de compétence.

M. QUINET fait un rappel du calendrier tenu par MODAAL dans le cadre de sa mission AMO :

- **Le 9/11/2016** : Réunion de démarrage de la mission de l'AMO (MODAAL)
- **Le 17/11/2016** : Visite de quelques sites sur BEAUNE suivie d'une réunion du COTECH
- **Le 21/11/2016** : Présentation de la démarche de MODAAL en commission Développement Economique.
- **Le 07/12/2016** : Visite de la Z.I. de SAVIGNY suivie d'un COTECH
Liste des ZAE retenues pour faire l'objet de monographies ou fiches de sites :
 - BEAUNE : aéroport BEAUNE/CHALLENGES, l'Oratoire, la Porte de BEAUNE
 - CHOREY les BEAUNE : Les Champs Vernier
 - LEVERNOIS : La Berlotte
 - MEURSAULT : Les Champs Lins
 - Sainte MARIE la BLANCHE : En Mareau
 - SANTENAY : Les Thermes
 - VIGNOLES : ZI BEAUNE/VIGNOLES.
- **Les 13 et 14/12/2016** : visite des ZAE
- **Le 20/12/2016** : Présentation des AMO à l'occasion du 1^{er} COPIL portant sur le champ juridique de la compétence et le périmètre de transfert.
- **Le 16/01/2017** : RDV avec les Maires de SANTENAY, CHAGNY, LEVERNOIS suivis d'un COTECH.
- **Le 25/01/2017** : RDV avec les Maires de MEURSAULT, NOLAY, SAVIGNY.

Prochaines étapes :

- RDV à trouver avec les Maires de BEAUNE, LADOIX, VIGNOLES.
- **Le 14/02/2017** : rencontre avec le Maire de Sainte Marie le Blanche suivie d'un COTECH en préparation du 2^{ème} COPIL
- **Le 28/02/2017** : 2^{ème} COPIL

La modification des statuts de la Communauté d'Agglomération, notamment pour tenir compte des nouvelles compétences introduites par la loi NOTRE, devrait intervenir d'ici à l'été ; elle devrait être suivie d'un travail de la CLETC durant le deuxième semestre.

Une concertation est engagée avec la Région en vue d'une convention avec la Communauté d'Agglomération pour préciser la stratégie du territoire.

A ce titre, une adhésion à la future agence régionale de développement Est en débat

Le travail engagé avec les Chambres Consulaires qui sont également des acteurs de proximité doit être poursuivi.

Lorsque ces nouvelles compétences auront été effectivement transférées à la CA, les membres de la Commission réaffirment la nécessité de mettre en place la structure correspondante.

- **POINT SUR LES SUJETS D'ORDRE TOURISTIQUE**

M. THOMAS fait le point sur l'avancement des travaux d'aménagement des différentes véloroutes (BEAUNE – Sainte MARIE ; BEAUNE – LADOIX ; BLIGNY – Les Etangs d'Or)

Il signale que 63 000 usagers ont été comptés en 2016 par l'Eco compteur de CHASSAGNE sur la voie des vignes.

468 000 informations ont été délivrées en 2016 au comptoir de l'OTI (chiffre en progression).

764 000 nuitées ont été enregistrées (proportion de la clientèle française = 51%).

Outre la poursuite des aménagements d'itinéraires cyclables qui restent à achever, il évoque deux points importants à traiter en 2017 :

- Le remplacement du patrouilleur (P. GATEAU) qui part en retraite en Avril ; les membres de la commission confirment l'importance de son remplacement par un temps plein, justifié par le développement des nouveaux itinéraires et par l'important travail mené sur le terrain.
- L'importance des amortissements budgétaires imposés à l'OTI du fait qu'il a dû prendre en charge les travaux d'aménagement de son siège et des antennes alors qu'il n'est pas propriétaire des locaux. Cette obligation pèse sur son budget et l'oblige à provisionner des sommes importantes en investissement, alors qu'il n'a aujourd'hui ni vocation, ni matière à réaliser des investissements de cette ampleur.

Marie France BRAVARD intervient pour attirer l'attention de la commission sur l'importance du développement des applications au niveau du Commerce et de l'hôtellerie, dans le domaine de la digitalisation. Elle propose qu'une réflexion soit menée sur ce sujet d'avenir, générateur de développement ; Sa proposition est approuvée par la Commission.

LE PRESIDENT
SIGNE
NOËL BELIN